



Chantal Vermeulen  
Présidente de LPDS  
11 bis rue du Moulin d'Armel  
17120 Arces/Gironde  
06.89.32.04.07  
chantal.vermeulen17@gmail.com

## **A propos de notre Association « La Palette de Saintonge »**

Elle a été créée en 1985 par 3 peintres amateurs Saintais. Son but est de réunir des peintres amateurs désirant se rencontrer et pouvoir présenter en commun leurs œuvres au public. Aucun cours n'est donné. Mais les membres de l'association qui le souhaitent peuvent se retrouver une fois par mois dans un local mis à leur disposition. (*Détails sur le site*)

L'Association organise en moyenne 4 à 6 expositions par an, trois d'entre elles ayant lieu régulièrement à Saintes, à St Savinien, et à l'Île d'Oléron. L'association peut aussi répondre à des demandes d'exposition si les conditions de disponibilités et de possibilités techniques le permettent.

Le calendrier des expositions programmées pour l'année en cours est publié (*Détails sur le site*)  
Chaque adhérent recevra en temps voulu un formulaire d'inscription-participation pour chacune des expositions programmées. Il n'est pas obligatoire de participer à toutes les expos programmées.

A la fin de chaque exposition, un «prix du public» est attribué pour chaque catégorie (*lire règlement*)

Les artistes déposent le matin leurs œuvres et nous réalisons l'accrochage. Dans un souci d'esthétique, les œuvres de chaque artiste ne seront pas forcément regroupées.

### **Tout adhérent se doit... :**

- ...de s'acquitter de l'adhésion de 20 euros pour l'année
- ... de s'acquitter du droit d'accrochage de 20 euros par exposition
- ...d'effectuer au moins une permanence pour chaque exposition (**obligatoire**)
- **ou de s'acquitter de 5 euros si pas de possibilité d'assurer une permanence**

### **Pour adhérer à notre association,**

- Faire parvenir par mail ou par courrier à Chantal Vermeulen quelques photos de vos travaux qui seront vues pour approbation par le bureau
- Accepter le règlement de notre Association
- Nous communiquer vos coordonnées postales
- Votre adresse eMail (*si vous en possédez une*)
- L'URL de votre site Internet Web (*si vous en possédez un*)
- Une photo d'identité (*pour notre gestion interne*)
- Un chèque de 20 euros, (*montant de la cotisation annuelle*) libellé à l'ordre de « Association La Palette de Saintonge », , et à adresser au secrétaire

**Rémy Delapierre**  
**10 rue de Bois Raynaud**  
**17460 - TESSON - 06 20 814 392**

Un formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion est à votre disposition sur le site. Pour les adhérents qui n'ont pas Internet, le demander par voie postale à notre secrétaire Rémy Delapierre

Une Assemblée Générale de l'Association a lieu chaque année vers Janvier / Février et vous y êtes vivement invité. L'ordre du jour de chaque AG vous sera communiqué à l'occasion de votre convocation.

Chantal Vermeulen reste à votre écoute par email ou par tél pour plus de renseignements, et vous invite à visiter le site internet de l'association afin de vous tenir informé ;  
[lapalettedesaintonge.com](http://lapalettedesaintonge.com)

Artistiquement vôtre.

Chantal Vermeulen